



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 MARS 2015

Participants :

Présents : M. Bielz, Gallot, Haziza, Khan, Lepeintre, Sauv , Th berge.
Mmes. Anders, Briat, Garrec, Kambl , Marcil, St-Louis, Racicot.
Invit s : M. Chambrial

La s ance est ouverte   19 h 09 par M. KHAN.

1. Adoption de l'ordre du jour

*Proposition : Que l'ordre du jour tel que modifi  soit adopt . (Propos e : Mme Kambl ; Appuy e : M. Lepeintre)
Proposition adopt e   l'unanimit .*

2. Adoption du proc s-verbal du 11 f vrier 2015

*Proposition : Que le proc s-verbal du 11 f vrier 2015 soit adopt  tel qu'amend  par les membres du C.A. (Propos e :
Mme Racicot; Appuy e : Mme Kambl )
Proposition adopt e   l'unanimit .*

3. Rapport du Pr sident

a) S ance de Planification et Formation – 24 janvier

Mme Kambl  pr sente une synth se des discussions de la journ e, ainsi que les grandes lignes directrices avec les synth ses des quatre groupes ainsi que les pr sentations des directeurs.

Certaines similarit s existent. Mme Kambl  propose des  tapes d'analyse suppl mentaires. Les directeurs ont une vision qui est plus proche des besoins quotidiens. Elle note qu'en tant qu'administrateurs, nous ne sommes pas toujours au courant de tous ses besoins.

M. Bielz arrive   19 h 19.

Mme Kambl   voque  galement le travail effectu  par le comit  de planification strat gique. Le comit  a pr par  une synth se qui pr sente  galement des voies de r flexion tr s similaires.

Mme Garrec souhaite voir un cadre de r flexion strat gique pour les 5 prochaines ann es qui puisse  tre communiqu  aux parents. Elle souhaite voir de grandes lignes valid es par le C.A. Ce serait utile de le formaliser.



Lycée Claudel



Le projet peut ensuite être actualisé avec des orientations possibles dans les années qui viennent (avec les formations, l'investissement dans le numérique, etc.).

M. Chambrial note que nous arrivons à un point où le lycée se professionnalise et donc le C.A. devra réfléchir aux délégations accordées par le C.A. aux Directeurs. Le peu de délégations que les Directeurs détiennent actuellement bloque la prise de décision de l'équipe de Direction.

Mme Garrec précise que la Délégation au Chef d'Établissement est dans la Convention. Il est prévu que les délégations spécifiques peuvent être annexées. Dans les mois qui viennent, l'A.E.F.E. travaillera sur une nouvelle convention pour tous les établissements conventionnés.

Certains membres souhaitent avoir une vision plus claire des propositions et des limites problématiques. Si nous avançons sur une réforme, il faut avoir une clarification des fonctionnements. En particulier, ils souhaitent avoir des exemples plus concrets des limites des délégations.

On note que c'est le même problème de relation avec la direction en France qui empiète de plus en plus sur la responsabilité du C.A. Ce sera de plus en plus dirigé par Paris. Ça a commencé avec les salaires des résidents et ça continue aujourd'hui. Le nœud du problème est l'A.E.F.E. et le fait que la Direction doit rendre compte à l'A.E.F.E. et au C.A.

Il faut comprendre la politique de l'A.E.F.E. : il faut que ce soit similaire dans tout le réseau pour la mobilité des enseignants et des étudiants. On parle de gérance et non de gouvernance. Il faut définir notre rôle très clairement ainsi que celui de l'A.E.F.E. Cependant, on rappelle que les administrateurs ont la responsabilité finale.

4. Rapport du Proviseur

a) Point sur les inscriptions

Nous sommes à 892 élèves inscrits à date (avec la nouvelle classe à date). Cette année, nous sommes à 1 020. Pour l'instant, il n'y a pas d'inquiétude.

Les départs confirmés : 23 élèves. Il y a beaucoup de déménagements, et l'autre moitié qui quittent le lycée pour changer d'école ou pour entrer à l'université (fin de 1^{ère}).

La classe supplémentaire en maternelle : on n'est pas encore assez avancé dans le temps pour savoir quelle sera la structure exacte de cette classe (à priori, notre souhait est de faire une petite section et une moyenne section). Le but est d'alimenter grâce à 3 classes de moyenne section et d'alimenter correctement la suite.

b) Recrutement d'un professeur des écoles (maternelle) et éducateurs de jeunes enfants

Ce sera un poste avec des responsabilités additionnelles de gestion d'équipe.

Le poste sera affiché à l'interne et ensuite à l'externe. On peut confier à un éducateur une mission particulière supplémentaire moyennant une rémunération supplémentaire. On peut fonctionner avec une lettre d'entente.



*Proposition : Dans le cadre de la création d'une classe supplémentaire en maternelle, le C.A. autorise le proviseur à recruter un professeur des écoles ainsi que d'un éducateur de jeunes enfants diplômé et qui a une expérience de gestion d'équipe (Proposée : Mme Racicot; Appuyée : Mme Kamblé)
Proposition adoptée à l'unanimité.*

Les membres du C.A. discutent de la délégation liée à l'embauche ainsi que la présence des personnels lors des discussions liées aux autres personnels.

M. Sauvé quitte la réunion à 19 h 52

c) Travaux – Actualisation du Plan quinquennal

Climatisation de la salle de restauration scolaire

Pour les travaux de climatisation, nous avons reçu trois devis. La Direction propose de procéder avec la société qui propose le devis le moins élevé.

*Proposition : Le C.A. propose qu'on retienne les services de LARMEX pour un budget de \$72 600,00 (Proposée : M. Théberge; Appuyée : Mme Racicot)
Proposition adoptée à l'unanimité.*

L'acoustique de la salle de restauration

Après les travaux de climatisation, nous souhaitons procéder à l'amélioration de l'acoustique (car il est plus judicieux de faire les travaux dans cet ordre).

Procéder avec CORFLEX, la plus basse soumission. C'est un budget de 28 450,00 \$. Nous avons prévu 40 000,00 \$.

Un membre exprime des réserves par rapport au dépassement de près de 60 000 \$ lors de la première année d'un plan quinquennal. On précise que c'est sur une période de 5 ans. Le plan quinquennal revient chaque année au C.A. L'intention est de se servir de cet outil pour proposer des projets que nous pouvons financer. À l'heure actuelle, nous souhaitons terminer le projet d'acoustique pour que la salle de restauration soit un espace de détente, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Un autre membre pose la question de la climatisation des édifices : c'est un projet d'ampleur que nous n'avons pas inclus dans le plan, car le coût est 1,8 million \$. Lors de la discussion sur le plan stratégique, nous l'avons évoqué et il faut réfléchir à une façon de financer ce projet d'envergure. Les projets ici ont été identifiés dans le fonds de réserve.

La question de la climatisation sera posée à l'ordre du jour pour la réunion de mai. En tant qu'administrateurs, c'est notre responsabilité de penser à la qualité de l'air de nos élèves. C'est une priorité. L'A.E.F.E. doit nous aider, soit grâce à une subvention ou alors une réduction des contributions (le 6 %).



On note que le dépassement cette année est de 27 000,00 \$ pour des projets importants et prioritaires.

Proposition : Le C.A. accepte de retenir les services de COREFLEX pour un montant de 28 450,00 \$ (Proposée : M. Théberge; Appuyée : Mme Kamblé)

Proposition adoptée à la majorité avec une voix contre.

Éclairage : Remplacement des ampoules

On doit procéder au remplacement des ampoules. Le coût des travaux est 11 400,00 \$, avec une subvention d'Hydro Ottawa de 3 740,00 \$ et des économies prévues de 3 850,00 \$ sur deux ans. C'est donc un projet qui se paye lui-même en 3 ans.

Mme Garrec souligne l'excellent travail de M. Pilote.

Proposition : Le C.A. accepte de financer le remplacement des ampoules (Proposée : M. Bielz; Appuyée : M. Théberge)

Proposition adoptée à l'unanimité.

Remplacement du revêtement des sols du CDI

Il fallait trouver un matériel qui permet au sol de « travailler » un peu. On a des limites liées à l'humidité, les fenêtres, etc.

On a étudié plusieurs possibilités et on a souhaité maintenir l'apparence et de respecter le choix qui a été fait d'avoir un CDI clair et lumineux. Les travaux auront lieu pendant l'été.

Proposition : Le C.A. accepte de retenir les services de ROME FLOORING pour un montant de 55 800,00 \$ pour les sols auxquels on rajoute les frais de déménagement des étagères de 1 750,00 \$ (Proposée : Mme Racicot; Appuyée : Mme St-Louis)

Proposition adoptée à l'unanimité.

Sur le plan quinquennal :

Puisque certaines dépenses n'étaient pas prévues, nous proposons de différer certains projets pour une période d'un an, en particulier à l'irrigation du terrain. Les autres projets qui sont différés sont le projet de ventilation, et le projet de briques extérieures.

Pour le pôle vie de l'élève, on a dépensé moins que ce qui est prévu.



Lycée Claudel



Travaux sur Riverside :

On va déplacer la voie ferrée, déplacer un pont, creuser, etc. C'est un projet de la ville d'Ottawa qui aura des incidences sur le Lycée et notre circulation. Ils vont peut-être avoir besoin d'accéder à nos terrains. On a négocié qu'on nous refasse la clôture. Il y aura un peu de bruit et de la poussière. Pendant l'été, il est possible qu'ils utilisent le passage, donc il n'est judicieux d'engager des travaux d'irrigation sur nos terrains. Il y aura plus d'espace entre les bâtiments et la voie ferrée.

La rue Frobisher va nous être condamnée. Les habitations à l'autre bout de Riverside pourront sortir. La rue Riverside va être un cul-de-sac : les parents arriveront par Riverside, iront jusqu'au bout du cul-de-sac, pour ensuite rentrer dans Claudel. Il y aura de nouveaux feux de circulation pour qu'on puisse sortir par Riverside.

Les travaux commenceront cet été.

Projet de sécurité :

Depuis l'an dernier, on travaille beaucoup sur ce sujet. On a sécurisé la vue des enfants au côté Cour. Les gens dans le stationnement ne voient pas les enfants. On a également mis un film sans teint sur les vitres de la maternelle et de la piscine – l'idée est qu'avec l'effet de la lumière, de l'extérieur, on ne voit pas les enfants.

On a tenté de sécuriser au maximum en prenant l'avis des experts sécurité, en particulier de l'Ambassade de France. On veut sécuriser les portes arrières du bâtiment. On souhaite mettre un système de surveillance extérieur, ainsi que faciliter l'accès des personnels (et peut-être un jour les parents). Il y a un système de badge qui permet l'accès au personnel à l'heure actuelle.

Nous avons obtenu un rapport d'un expert. La difficulté était le portail. On souhaite travailler avec PROTECTRON : on a une caméra, un système d'accès par carte, et un système d'anti-intrusion en intégrant ce qu'on a déjà. Le montant total est de 45 000,00 \$. On peut faire une demande de subvention auprès de l'A.E.F.E.

On veut se prévenir des intrusions malveillantes. L'Ambassade n'a aucune responsabilité en la matière. On souhaite sécuriser les portes bien que certains systèmes aient déjà été mis en place depuis le début de l'année scolaire.

Un membre souhaite un avis formel d'un consultant extérieur. On confirme que ce sont des spécialistes de sécurité qui sont venus sur place. Le nouveau système permettra une fermeture de toutes les portes de façon immédiate.

Il y aura des dépenses opérationnelles, mais il n'y a pas de contrat, donc pas de dépenses mensuelles.

Nous avons reçu des propositions de plusieurs firmes.



Lycée Claudel



Proposition : Que le C.A. approuve les augmentations de salaire pour les Directeurs telles que proposées par le Proviseur rétroactivement à septembre 2014 ». (Proposée : Mme Kamblé; Appuyée : M. Théberge)
Proposition adoptée à la majorité moins une voix.

9. Clôture de la séance

Proposition : Que le conseil lève la séance à 23 h 13. (Proposée : Mme Kamblé; Appuyée : Mme Racicot)
Proposition adoptée à l'unanimité.

Prochaine rencontre du Conseil d'administration : **mercredi 27 mai 2015 à 19 h.**



Le président
Yawar KHAN



La secrétaire
Katrina ANDERS